

Association pour la **Qualité de Vie**, l'Environnement
Des habitants d'Escaudoevres et alentours

AQVERSE

196, Rue Jean Jaurès

59161 ESCAUDOEUVRES

aqverse2014@gmail.com



Escaudoevres le 6 décembre 2024

Objet : Enquête publique du 2 décembre 2024 au 6 janvier 2025 relative au projet de modification de droit commun N°2 du Plan Local d'Urbanisme

Je soussignée, **Madame Dominique QUENTIN**, Présidente d'**AQVERSE**, déclare agir au nom de ses adhérents et de son bureau.

Rappel des faits :

Le conseil municipal de la ville d'Escaudoevres du 13 novembre dernier, au cours duquel la demande de recours gracieux contre la modification de droit commun N°2 du Plan Local d'Urbanisme, formulée en date du 28 octobre par l'association AQVERSE, était à l'ordre du jour, a prononcé à l'unanimité, dont l'opposition, un soutien inconditionnel au projet de création de cette usine de production de frites surgelées balayant d'un revers de main l'ensemble des arguments avancés.

Ainsi selon un communiqué dans le journal La Voix du Nord du 4 décembre 2024, Monsieur BOUTEMAN, maire d'Escaudoevres, réaffirme que « ***L'objectif est de modifier le document qui règle les droits de construction, à la fois pour permettre à Agristo de s'implanter et pour protéger les riverains et limiter l'impact du projet sur les habitants*** » contrairement à toutes nos craintes, inquiétudes et arguments émis dans notre recours et résumés ci dessous :

1 – L'emploi à n'importe quel prix ? La mairie se laisse bernier par AGRISTO pour les 140 emplois annoncés du niveau bac à ingénieur, des postes qui pour la plupart seront organisés en 3x8, 7/7 avec des conditions de travail extrêmement pénibles (casque antibruit sur les oreilles ou bouchons à cause du bruit, plus de 30 degrés de température sur les chaînes de production, ...). Rares seront ceux dédiés aux Scaldobrigiens !

2 - La pollution de l'air, le bruit la nuit et les odeurs sont totalement ignorés par nos élus :

Cette activité va générer un trafic important qui, s'ajoutant aux 14400 véhicules recensés dont 30% de camions, va être source d'embouteillage et d'insécurité sur la départementale 630 de Cambrai à Iwuy avec un va et vient permanent de camions jour et nuit, des camions frigorifiques dont les compresseurs sont très bruyants ; ce sont quelque 6000 tonnes de gaz carbonique qui se répandront

dans l'atmosphère alors qu'il est question de réduire l'empreinte carbone, nos élus à Escaudoevres semblent s'en moquer éperdument !!!

La présence de stations d'épuration à 50 mètres de la rue du marais qui tourneront jour et nuit avec des malaxeurs, ventilateurs feront un bruit infernal la nuit, il sera impossible de dormir tranquille et lors du curage une odeur pestilentielle d'œufs pourris flottera dans l'air. Sans parler de l'absence de maîtrise des odeurs des bassins de décantation de l'aveu des dirigeants d'AGRISTO lors de la concertation !

3 – Une réelle menace sur l'eau potable : AGRISTO pour faire fonctionner son usine a besoin de 1 230 000 m³ d'eau soit 3 fois plus que TEREOS, la consommation moyenne de plus de 24 000 foyers du Cambrésis, de l'eau directement pompée dans la nappe phréatique. Notre région étant sujette à des vagues de sécheresse, les habitants ne risquent'ils pas d'être soumis à des restrictions comme dans les années 2021/22 ?

Un risque de pollution aux pesticides à ne pas sous estimer : De la présence de cette industrie découlera inévitablement une culture intensive de pommes de terre, très exigeante en eau et fragile. Sujette à des maladies, le mildiou principalement et aux attaques d'insectes comme le doryphore, la culture de pomme de terre requiert des traitements de plus en plus fréquents et répétés ; en 2024, les agriculteurs ont dû doubler les traitements sur leurs champs, **la qualité de notre eau de consommation n'est elle pas menacée ? Qu'en sera t'il demain avec la présence de cette usine dont les eaux de lavage seront décantées dans des bassins puis rejetées après passage en station d'épuration dans le canal de l'Escaut à proximité ?**

N'y a t'il pas là une réelle menace de catastrophe écologique due aux pesticides du même ordre que celle qu'a connue TEREOS en 2020 jusqu'en Belgique, le risque 0 n'existant pas ?

4 – Rejets industriels et pollution de l'air : Des cheminées de 80 mètres de haut sortiront des particules extra fines, dangereuses pour notre santé, celle des plus fragiles, celle des tout petits : affections pulmonaires , asthme, allergies en tout genre ! TEREOS vapeur d'eau, AGRISTO graisse brûlée catalysée !

5 – Des risques technologiques importants :

Compte tenu de la quantité estimée de produits dangereux qui seront stockés dans cette usine : ammoniac 20 tonnes, produits de nettoyage 46 tonnes, 2800 palettes bois, emballages 2000 tonnes, station de carburant GNL, chaudières gaz naturel, que se passerait-il en cas de fuite, incendie, explosion accentués par l'effet cumulatif des silos de TEREOS, classés SEVESO ?

N'oublions pas la proximité des habitations de la rue du Marais, de la rue d'Erre et des communes avoisinantes, celle à 500 mètres à vol d'oiseau d'une université, clinique, EPHAD, hôtel 5 étoiles Le château de la Motte Fénelon, de la résidence La Forêt, et à moins de 50m d'un futur béguinage et d'une école maternelle...le risque 0 n'existe pas !!

6 - Implantation en milieu urbain et impact sur l'environnement

L'implantation de ce type d'usine en milieu urbain appartient au passé ; aujourd'hui des zones Industrielles ou d'activité sont créés à l'écart des villes, loin de toute zone d'habitations pour éviter les nuisances et les impacts sur les populations. Nos élus sont ils à ce point dans l'ignorance ?

En effet, les bâtiments de production et de stockage gigantesques de 25 à 50 mètres de hauteur équivaldront à des immeubles de 8 à 10 étages devant la rue d'Erre et la rue du Marais les privant de toute luminosité, une masse de béton au cœur de la ville qui impactera tout l'immobilier alentour !!

Ce changement de physionomie du site avec des milliers de m2 de surface de bâtiments bâtis sur une zone marécageuse, l'usine pendant et après les travaux risque de déstabiliser les habitations proches par des mouvements de terrain avec fissuration des fondations et des murs, voire des infiltrations d'eau.

L'anéantissement de la roselière et de sa faune au profit d'une implantation industrielle n'est elle pas une offense à Dame Nature alors qu'aujourd'hui les actions en faveur de la protection de l'espace naturel deviennent une préoccupation majeure chez les jeunes générations.

Pour toutes ces raisons, nous refusons l'arrivée de cette usine au cœur de la petite ville d'Escaudoeuvres et par voie de conséquence nous rejetons la modification de droit commun N°2 du Plan Local d'Urbanisme, il en va de notre santé, de notre tranquillité, de la protection de notre environnement, de l'avenir de nos enfants, petits enfants , de leur santé, de leur sécurité !!

Pour faire valoir ce que de droit

Madame Dominique QUENTIN
Présidente d'AQVERSE